Information aux usagers : Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".

Paca-Corse
DISPOSITIF SPÉCIFIQUE RÉGIONAL DU CANCER

Hospitalisation d'un patient en soins palliatifs à domicile ou sur le lieu de vie habituel

Quand et comment hospitaliser votre patient ?

Un séjour en milieu hospitalier peut être souhaitable en cas de :
- **Symptômes persistants, difficiles à soulager ou équilibrer** à domicile
- Situation de **crise complexe** nécessitant une nouvelle évaluation
- **Nécessité de répit** pour le **patient, ses proches ou les professionnels**

L'admission par le service des urgences n'est pas toujours nécessaire.
Elle peut se faire directement dans un service adapté :
- **Unité de soins palliatifs (USP)**, dédiée aux situations les plus complexes
- Ou **autre service,** en lien avec une **équipe mobile de soins palliatifs** (EMSP) ou comprenant des **lits identifiés en soins palliatifs** (LISP)

Dernière mise à jour le 09 janvier 2017

LE SAVIEZ-VOUS ?

AGENDA